

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA  
SAVOIE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 15 janvier,

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 13  
Présents : 10  
Votants : 12  
Pouvoirs : 2

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline CROSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Pour 12  
Contre /  
Abstention /

Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Date de convocation :  
09/01/2024  
Date d'affichage :  
22/01/2024

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN) et Monsieur Stéphane BLUM (pouvoir à M.N POCCARD-CHAPUIS) ; Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2024/01/005 : Demande de subvention DETR/DSIL pour la création d'un habitat partagé au sein de l'ancienne Cure du village de Peisey-Nancroix.**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix, en partenariat avec l'OPAC de la Savoie et le comité de pilotage du projet, souhaite entreprendre des travaux afin de créer un habitat partagé au sein de l'ancienne Cure de Peisey pour accueillir entre 10 et 15 personnes âgées.

Ces travaux peuvent faire l'objet du versement d'une subvention de la part de la préfecture de la Savoie, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Dépense	Montant HT	Aide DETR	Taux d'aide
Travaux de rénovation de la Cure	3 906 000 €	450 000 €	11,52%
<b>Montant total</b>	<b>3 906 000 €</b>	<b>450 000 €</b>	

Le montant total des travaux envisagés entre 2024 et 2026 est estimé à **3 906 000,00 € HT**

Le plan de financement de ces travaux est le suivant **hors taxe** :

- DETR 2024 : 450 000 € (11,52%).
- Département de la Savoie : 200 000 € (5,12%).
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 50 000 € (1,28%).
- Communauté de Commune des Versants d'Aime : 150 000 € (3,84%).
- OPAC de la Savoie : 1 509 600 € (38,6%).
- CARSAT : 100 000 € (2,6%).
- Autofinancement par le budget communal : 200 000 € (5,1%).
- Emprunt communal : 1 246 400 € (31,9%).

Monsieur le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la préfecture de la Savoie pour une opération représentant un montant total de **3 906 000 € HT** et une aide de **450 000 € HT**.

**Après exposé et en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APPROUVE** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 3 906 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération,
- **SOLLICITE** l'aide de la préfecture de la Savoie dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et/ou de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2024 une subvention de 450 000 € pour la réalisation de cette opération sur l'exercice 2024,
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de la préfecture de la Savoie aux fins d'obtenir la subvention la plus élevée possible au titre de le DETR/DSIL 2024,
- **DEMANDE** de pouvoir anticiper les démarches et travaux avant la décision d'obtention de la subvention des organismes visés, sans pour autant en perdre le bénéfice,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier de demande de subvention,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Guillaume Villibord

